

À Lillebonne, opération « école morte » à Prévert contre la fermeture d'une classe

Par Louise BOUTARD

4-5 minutes



Mis en ligne le 30/03/2021 à 17:27

Lillebonne. Devant l'établissement du primaire, quartier Goubermoulins, les parents se sont mobilisés contre la disparition de l'un des quatre postes d'enseignant. Ce mardi 30 mars 2021, la première opération « école morte » a été suivie par une grande partie des familles.





Devant l'école Jacques-Prévert, les parents ont affiché leur opposition à la fermeture d'une classe l'an prochain. (Photo PN)

Seulement 18 enfants présents sur 77 élèves inscrits : la toute première opération « école morte » organisée ce mardi 30 mars à l'école Jacques-Prévert a été bien suivie par les parents. Une dizaine d'entre eux se sont relayés devant les grilles de l'école pour marquer leur opposition à la fermeture d'une classe l'an prochain.

La nouvelle est tombée lors du conseil de classe, début mars. « *Cela nous a aussitôt interpellés, la plupart des familles sont contre* », affirme Amandine Boquet, représentante des parents d'élèves. La décision fait suite à l'annonce du nombre d'élèves en septembre prochain : 76, soit un de moins que cette année... À proximité de l'école, quinze logements sont en construction, des T4 et T5. « *On ferme pour rouvrir des classes juste après* », se désole Elsa Lino, représentante des parents.

L'école de quartier est très appréciée. Les parents regrettent le départ d'une Atsem (Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles) et de l'enseignante de maternelle.

L'an prochain, les effectifs prévoient 29 élèves en maternelle, avec plusieurs classes à trois niveaux. « *Dès cet âge, ils emmagasinent beaucoup d'informations. Qu'est-ce que ce sera en 6e ?* » s'interroge Hélène Soudry, représentante des parents d'élèves. Comme elle, beaucoup de familles s'inquiètent pour les apprentissages qui risquent de prendre du retard. Ils

souhaitent que leurs enfants ne se résument pas à des noms sur un inventaire à l'école Prévert.

Une pétition est déjà [en ligne](#) et un groupe Facebook permet de tenir au courant les familles. Une fois la période de confinement passée, les parents souhaitent démarcher l'ensemble des Lillebonnais.

Plus d'élèves malgré la crise

Les manifestants soulignent également l'absurdité d'une classe surchargée en temps de pandémie. Comme partout, la période d'école à la maison du premier confinement a laissé des lacunes.

Plusieurs élus ont manifesté leur soutien dans la matinée. Un vœu en ce sens avait déjà été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 18 février. « *La prochaine rentrée ne nous semble pas le bon moment pour la fermeture de classes avec la crise sanitaire. L'Éducation nationale envisage l'échelle globale d'une commune ou d'un département sans prendre en compte les spécificités des écoles* », estime la maire Christine Déchamps.

Dans la commune, l'école Glatigny est également concernée par une suppression de classe. Les parents ont adressé une lettre au DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) pour s'y opposer. Les parents se disent désormais « *dans l'attente* » des décisions.

Pétition : www.change.org/p/rectrice-de-l-academie-maintient-de-nos-4-classes

Facebook : Sauvons le poste de Mme Constantin, institutrice de l'école Jacques Prévert

Manque de remplaçants

Dans un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, la sénatrice bolbécaise Céline Brulin a mis en avant plusieurs sujets préoccupants dans les écoles de Seine-Maritime.

L'élue liste, notamment, qu'« *à Saint-Eustache-la-Forêt, le jour de décharge du directeur n'est pas pourvu depuis le début de l'année 2021.* » La décharge permet aux directeurs et directrices de s'occuper de tâches administratives. Un collègue devrait avoir la charge de la classe pendant ces demi-journées.

« *Les titulaires remplaçants, dans le premier degré, sont en nombre insuffisant depuis des années* », note la sénatrice qui résume une situation délicate à la fois pour les enseignants, les parents et les élus des villes concernées.